CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL CD64

REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS – U18F

Sommaire:

ARTICLE 1 : EQUIPES	1
ARTICLE 2 : JOUR ET HEURE DU MATCH	1
ARTICLE 3 : REGLES DE PARTICIPATION	
ARTICLE 4 : SYSTEME DE L'EPREUVE	
ARTICLE 5 : PHASES FINALES	
ARTICLE 6 : POINT PARTICULIER	2

ARTICLE 1: EQUIPES

a) Equipes:

Equipes provenant des brassages départementaux

ARTICLE 2: JOUR ET HEURE DU MATCH

Samedi à 15h00 par défaut

ARTICLE 3: REGLES DE PARTICIPATION

- a) Nombre de joueuses : 10 maximum
- b) Types de licences autorisées (nombre maximum)
 - Licences 0C: 10 maximum.
 - o Licences 1C, 2C, 0CT: 5 maximum.

Les licences 1C, 2C et 0CT ne sont pas cumulatives, mais alternatives. Le total de l'ensemble de ces licences sur la feuille e-marque ne doit, en tout état de cause dépasser le nombre de cinq.

ARTICLE 4: SYSTEME DE L'EPREUVE

Phase de brassage 2 :

Les équipes sont réparties en deux niveaux D7 et D6 à l'issue de la première phase de brassage.

Brassage D7:

18 équipes réparties en 3 poules en matchs aller.

Les 3 premières équipes de chaque poule + la meilleure 4ème du classement inter-poules joueront en D1. Les 8 équipes restantes joueront en D2

Brassage D6:

10 équipes réparties en 2 poules en matchs aller.

La première équipe de chaque poule jouera en D2. Les 8 équipes restantes joueront en D3.

Phase de championnat à partir du mois de janvier :

Les équipes issues de la seconde phase de brassage ainsi que les équipes engagées en janvier sont réparties sur trois niveaux D1, D2 et D3.

Championnat D1

10 équipes réparties en 2 poules de 5.

Les 4 premières équipes de chaque poule se qualifient pour les phases finales

Championnat D2

10 équipes réparties en 2 poules de 5.

Les 4 premières équipes de chaque poule se qualifient pour les phases finales

Championnat D3

8 équipes + nouvelles équipes engagées en janvier réparties en 2 poules. Championnat en deux phases.

Les équipes engagées dans le championnat D3 se rencontrent en matchs aller-retour soit 6 rencontres puis croisement avec l'autre poule soit 4 matchs supplémentaires dans une phase nommée U18 DF3 — phase 2. Les deux premières de poules rencontrent les deux derniers de l'autre poule. Les résultats de la première phase sont conservés. Les équipes sont alors réparties dans les poules C et D.

Les 2 premières équipes des poules C et D se qualifient pour les demi-finales.

ARTICLE 5 : PHASES FINALES

- Quart de finales chez le mieux classé.
 - Division à deux poules : 1A/4B 1B/4A 2A/3B 2B/3A
 - Division à trois poules : Classement inter poules de 1 à 8 puis rencontres 1/8 2/7 -3/6 - 4/5
- Demi-finales sur terrain désigné.
- Finale sur terrain désigné

ARTICLE 6: POINT PARTICULIER

Suivant les résultats des brassages ainsi que des nouveaux engagements, la commission Compétitions 5x5 se réserve le droit de modifier la composition des poules des championnats finaux.